



Communiqué de presse

28.02.19

Alcool : 84% des établissements respectent la loi. Tabac : 64% des commerces interdisent la vente de cigarettes. Ces chiffres montrent la nécessité de maintenir des contrôles réguliers pour veiller à l'application des lois en vigueur. Ceci se révèle d'autant plus nécessaire pour les produits du tabac et produits dérivés avec l'augmentation de l'âge de vente à 18 ans.

Chiffres valaisans de la consommation

Alcool : En Valais, en 2014, 15% des filles et 18% des garçons de 11 à 15 ans rapportaient avoir déjà été ivres au moins une fois.

Tabac : A 11 ans en Valais, la part des jeunes ayant fumé au moins une fois est de 7% et de 40% à 15 ans. Entre 15 et 17 ans, 16% des jeunes fument quotidiennement. 57% des fumeurs quotidiens ont commencé avant l'âge de 18 ans.

Objectif des achats-tests

Les achats-tests se donnent un double objectif : premièrement, sensibiliser les établissements publics et les commerçants à la question de la protection de la jeunesse et deuxièmement, connaître la situation actuelle en matière de vente d'alcool et de tabac aux mineurs. Pour ces raisons, Promotion santé Valais et Addiction Valais ont développé et mis en place un projet pilote : une campagne d'achats-tests conjointe alcool et tabac.

Résultats 2018

5 régions ont été passées au crible. Au total, après une grande phase de sensibilisation, 100 achats-tests ont été effectués dans 4 types d'établissements différents (stations-service, bars, restaurants et magasins). Concernant l'alcool, 84% des établissements ont respecté la loi et ont refusé de vendre des boissons alcoolisées aux jeunes de moins de 18 ans. Pour le tabac, ce sont 64% des commerces qui ont interdit la vente de cigarettes aux moins de 16 ans.

Planification 2019-2022

Cette campagne d'achats-tests sera renouvelée en 2019 et tiendra compte du changement du cadre législatif. En effet, depuis janvier 2019, la vente de tabac (y compris produits dérivés) est interdite aux jeunes de moins de 18 ans, tout comme l'était déjà la vente de spiritueux.

En plus de la future campagne 2019, Promotion santé Valais reconduira les achats-tests d'alcool et de tabac jusqu'en 2022 dans le Valais romand et le Haut-Valais. Durant cette période, 21 régions seront testées ce qui permettra de couvrir de manière complète le canton.

Contacts presse

Alexandre Dubuis, Responsable communication, Promotion santé Valais, 079 525 85 45

Sébastien Blanchard, Responsable de projets, Promotion santé Valais, 079 744 54 78